



COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

CHAMPIONNATS JEUNES

PV N°1

Réunion du 21/09/11 à 19h00 à Pontivy

Présents : P. Hamon, F. Ramard, L. Gortais, A. Leto, M. De Thy, D. Quintin, A. Macraigne, O. Avignant

Excusées : J. Mercier, R. Blimo, JM Lefèvre

Assiste : S. Persan

Début de la réunion : 19h00

I Championnats Jeunes

- Vérification des engagements et **réalisation des poules géographiques.**

La formule est induite par le nombre d'équipes et leurs situations géographiques. Afin de limiter les déplacements pour cette première phase, la CSR a décidé de faire des poules de 4 équipes, avec match aller – retour ou des poules de 5, 6 et 7 équipes en match aller. En junior masculine, seulement 2 équipes d'inscrites, ils devront faire un match aller/retour avant la fin de la première phase et en fonction du nombre d'inscrit en seconde phase, la CSR prendra une décision pour leur proposer un championnat de couverture.

[Faut il mettre quelque chose concernant les inscriptions tardives des clubs du Finistère ???](#)

- Rappel des dates du calendrier et des dates de report.

La date de début du championnat est maintenue au 01/10/11 afin de permettre aux équipes de jouer un minimum de match avant le début des coupes Jeunes.

Aux clubs contactant le secrétariat pour demander le calendrier, nous leur rappelons que le planning des championnats seniors et jeunes figure dans le bulletin d'information de septembre ainsi que dans le mémento sportif.

Inscription 2nd phase : **10 décembre 2011** auprès de la Ligue

La réunion pour la création des poules de la 2^{ème} phase est prévue le lundi 12 décembre 2011 à 19h00. Il est donc demandé aux CDVB gestionnaire des poules de renvoyer tous les classements à la Ligue, le 12 décembre 2011 au matin.

- Demande de sous-classement

Rappel de l'article VIII.1.7. du RGER

VIII.1.7 **Sous-classement d'un(e) joueur(joueuse)**

Dans les équipes des catégories Poussins à Cadets , UN(e) joueur (joueuse) peut être sous- classé(e). Le club doit obtenir l'autorisation de la LBVB.

Si tel est le cas, l'équipe concernée :

- sera classée en fonction des points qu'elle aura obtenue mais ne pourra pas participer aux Finales Régionales.

- pourra bénéficier des points DAFR de sa catégorie si dans chacun de ses matches, elle a disposé , hors le(la)joueur (joueuse) sous-classé(e), du nombre suffisant de joueurs(joueuses) réclamé par sa catégorie.

- Le Club de Guignen, sous-classement d'Ophélie LERAY (cadette) pour jouer en minime féminine, la demande est acceptée, l'équipe est inscrite en minimes féminine.
- Le Club de Le Rheu, sous-classement de Maximilien POULET (Juniors) pour jouer en cadet, la demande est acceptée, l'équipe est inscrite en cadet.
- Le Club de Moulins, sous-classement de Logan RAUFLET et Alexis MELOT (cadets) pour jouer en minime masculin, la demande est acceptée, l'équipe est inscrite en minime masculin à condition qu'il n'y ait qu'un seul cadet inscrit sur la feuille de match.
- Le Club de Riantec Port Louis, sous-classement de Thomas POUEDRAS et Jules COHONNER (juniors) pour jouer en cadet, la demande est acceptée, l'équipe est inscrite en cadet à condition qu'il n'y ait qu'un seul junior inscrit sur la feuille de match.
- Le Club de Taillis, sous-classement Andréa ORY (cadette) pour jouer en minime féminine, la demande est acceptée, l'équipe est inscrite en minimes féminine.

Ces équipes ne pourront pas participer aux Finales Régionales excellence quelque soit leur classement (art VII.1.7 du RGER)

- Bilan des engagements

Tableau – Nombre d'équipes inscrites par catégorie et par département

	Minimes		Cadets		Juniors / Espoirs		Total
	F	M	F	M	F	M	
22	2	2	3	1	1		9
29	8	1	6	3			18
35	17	5+2	27	15	7	1	72+2
56	2	1	5	2	1	1	12
Total	29	10	42	21	9	2	113



COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

CHAMPIONNATS JEUNES

PV N°1

Intégration de l'équipe cadette du club de Rougé(44) et de Brécé (53) d'une part car le championnat cadette des Pays de Loire est inexistant et d'autre part leur situation géographique n'occasionne pas plus de déplacement aux équipes bretonnes. Cependant, même si leur classement leur permet, elles ne pourront pas participer aux Finales Régionales (art VII.1.7 du RGER).

- Information aux CDVB en charge des poules

Ils doivent envoyer les calendriers aux clubs avec :

- 1 exemplaire de feuille de match
- 1 exemplaire de demande de report
- Les coordonnées des responsables d'équipe.

II FINALES REGIONALES

- Les Finales Excellence se dérouleront le dimanche 3 juin 2012 dans le Finistère. Une demande d'appel à candidature au club va être envoyée au Comité Départemental du Finistère. La Ligue souhaite que cette année elles se fassent sur un seul et même site.
Le Club de Brest ESL a déjà pris contact avec la Ligue en juin pour faire une simulation pour savoir s'ils sont en capacité d'accueillir ces finales.
- Les Finales Honneur se dérouleront le samedi 2 juin 2012 en Ille et Vilaine. Une demande d'appel à candidature au club va être envoyée au Comité Départemental d'Ille et Vilaine. La CSR pense que ces finales doivent être maintenues, malgré l'absence de certains clubs la saison passée, les joueurs ont apprécié cette journée.

III DIVERS

Une réflexion doit être mise en place pour une refonte des championnats jeunes et seniors. Il est décidé de faire une première réunion le lundi 21 novembre 2011.

Il est demandé aux commissions sportives des Comité Départementaux de réfléchir aux problématiques de ces championnats.

Une deuxième réunion sera faite en janvier pour pouvoir faire une proposition définitive à l'AG de fin de saison.

En annexe la composition des poules et les engagements

Fin de la réunion : 23h15

Pierrick HAMON

Approuvé : CD du 22/06/2012